



2 rue de Milan

Parc d'activité des petites landes

44484 THOUARE sur LOIRE Cedex

FRANCE

Tél. +33 2 40 18 37 00

Fax +33 2 40 18 37 09

Site: www.algam.net

Conditions générales de vente - Nos marchandises voyagent aux frais, risques et périls du destinataire qui exerce son recours contre le transporteur en cas d'avarie, manquant ou retard. Tout différend sera porté devant le Tribunal de Commerce de Nantes. La présente facture est régie par les conditions générales de vente de la société Algam communiquées au client.

Délai de paiement - Escompte et règlement anticipé: se référer à nos conditions générales de vente. Seule la TVA sur le prix effectivement payé ouvre droit à la déduction. Non-paiement à la date prescrite: conformément à l'article L 441-10 II du Code de Commerce, des pénalités de retard sont exigibles à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture. Le taux d'intérêt de ces pénalités de retard est fixé à 6%. Clause pénale: les sommes exigibles (principal, intérêt et frais) seront majorées de 10% avec un minimum de 100€. En outre, tout retard de paiement donnera lieu de plein droit et sans autres formalités au paiement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (article D441-5 du code du commerce). Une indemnisation complémentaire pourra être demandée par ALGAM si les frais réels de recouvrement sont supérieurs à ce montant. Clause de réserve de propriété - Nous conservons la propriété des biens jusqu'à leur paiement intégral et effectif, en principal et accessoires, nonobstant le transfert à l'acheteur des risques afférents aux biens acquis dès leur livraison. (Art. 624-16 du Code de Commerce). La vente des produits objets de la présente facture est par ailleurs assujettie aux conditions générales de vente de notre société.

MX EVENEMENTS
2 RUE DE LA NOUE GUIMANTE
VALA PARC ACTICLUB ZI LA COURTILLIERE
BAT 4

77400 SAINT THIBAUT DES VIGNES
FRANCE

Facture

Date	Numéro pièce	Client	N° TVA intra.
06/03/2020	1752257	COO13038	

Vos factures, échéanciers et récapitulatifs sont téléchargeables sur www.algam.net

Page 1/1

Référence	Désignation	Qté	Prix brut	Remise	Prix unitaire	Montant	T	E						
Livraison n° 76321202	du 06/03/2020 - MX EVENEMENTS	77400	SAINT THIBAUT DES VIGNES											
Commande n° 7311887 WLMP 62050044	du 06/03/2020 Livraison n° 1 Martin By Harman / PIÈCES DÉTACHÉES / Assemblage électronique / Carte Divers / Carte Driver Led QUAN	1	447,700	SAV CDE 3.03.20	447,700	447,70	1							
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Journée du</th> <th>HT commandé</th> <th>Frais de port HT</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>06/03/2020</td> <td>447,70</td> <td>Franco</td> </tr> </tbody> </table>		Journée du	HT commandé	Frais de port HT	06/03/2020	447,70	Franco							
Journée du	HT commandé	Frais de port HT												
06/03/2020	447,70	Franco												
Total HT % esc. Escompte Eco-contribution		Base T.V.A	Taux	Montant T.V.A	T.T.C									
447,70		1 447,70	20,00	89,54	*****537,24 EUR									
		2 20,00			Net à payer									
		3 5,50			537,24									
		4 7,00												
		5 2,10												

Echéancier

LCR non accept. 30 jours Date Fac

06/04/20

Conformément à l'article L.441-10II du code de commerce, des pénalités de retard sont exigibles à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement figurant sur la facture.

Le taux d'intérêt de ces pénalités est fixé à 3 fois le taux d'intérêt légal.

Clause pénale : les sommes exigibles (principal, intérêts, frais) seront majorées de 10% avec un minimum de 100€.